

# PREIXAN INFOS

SEPTEMBRE 2010, N° 75

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)

## ÉDITO



Le jeudi 2 septembre 2010 a été le jour de la rentrée scolaire, jour « J » pour les enfants, petits et grands, mais aussi pour les parents.

Ce jour-là, la place du village était pleine de vie, d'éclats de rire pour les uns qui attendaient avec impatience les retrouvailles entre copains et copines, de pleurs pour les autres, petits nouveaux qui allaient quitter papa et maman pour quelques heures.

Cette année, les chagrins furent de courte durée. Christine, leur institutrice, aidée de Nathalie, a su les rassurer.

Christelle, quant à elle, maîtresse des grands, était remplacée par Cécile. Christelle a mis au monde, cet été, une petite Lola et va pouponner jusqu'à la fin de l'année. Cécile assure l'intérim avec brio et tout ce petit monde est heureux. La garderie et la cantine ont ouvert à nouveau leur porte sous la houlette de Chantal.

À ce jour, l'école a repris son train-train habituel et, tous les matins, la place vit sous les cris de joie des enfants. Cette année, il y a, donc, à Preixan 52 enfants de maternelle au CP, dont 4 petits nouveaux en très petite section.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants, au personnel enseignant ainsi qu'aux employées de mairie attachées à l'école.

Dates à retenir :

28 novembre 2010 à Preixan : loto de l'école,

17 décembre 2010 à Preixan : fête de Noël de l'école.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

## AGENDA

- **Dès le jeudi 30 septembre 2010 :** «Les jeudis du Relais» avec le restaurant «Le Relais de Preixan»,
- **Lundi 4 octobre 2010 :** Assemblée Générale du Pétanque Club Preixanais,
- **Samedi 9 octobre 2010 :** Soirée champêtre organisée par les «Preixi'Vals»,
- **Lundi 18 octobre 2010 :** Réunion publique d'informations sur la réhabilitation des logements,
- **Jeudi 21 octobre 2010 :** Journée départementale de la «Semaine bleue»,
- **Samedi 23 octobre 2010 :** Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Preixan,
- **Vendredi 29 octobre 2010 :** Journée relooking sur rdv au salon Isa-Marie Coiffure,
- **Samedi 30 octobre 2010 :** Dernier jour pour l'inscription au voyage en Croatie.

# Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2010

## ORDRE DU JOUR

### ÉCLAIRAGE DU STADE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la commune dispose de 4 poteaux bois prévus pour améliorer l'éclairage du stade.

Il demande la conduite à tenir car, si on laisse ces poteaux sur le terrain, ils risquent de disparaître.

Après débat, les membres du Conseil ont décidé que l'amélioration de l'éclairage du stade n'était pas à l'ordre du jour, aucune demande n'ayant été faite à ce sujet, étant donné qu'il n'y a pas de rencontres nocturnes.

Par contre, les poteaux doivent être mis à l'abri ou aux emplacements prévus sur le stade.

### SUBVENTION DU CLUB DE RUGBY

Après étude des besoins financiers du club de rugby, les membres du Conseil ont décidé d'attribuer une subvention pour 2010 de 610 €.

### REMPLACEMENT À L'AGENCE POSTALE

Compte tenu des difficultés pour trouver un remplaçant pendant les congés de Madame Annie PECH, Monsieur le Maire propose de former une personne de Preixan qui assurerait l'intérim. Il propose Madame Myriam Lorenzon pour assurer cette mission.

Demande acceptée à l'unanimité. Madame Lorenzon suivra une formation sur place le lundi matin à compter du 20 septembre jusqu'à mise à niveau.

### COMMISSION DE SÉCURITÉ

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune a subi le contrôle du foyer par la Commission Départementale de Sécurité. À part quelques remarques verbales, les locaux ont été classés conformes.

### GOUDRONNAGE DES CHEMINS

L'entreprise LORENZON propose de se louer avec le matériel pour réparer le revêtement des chemins.

Après débat, les membres du Conseil ont accepté l'offre dans la mesure où cette entreprise est habilitée à travailler en mode de location.

## COMMUNIQUÉS

### DÉCHÈTERIE

Le SMICTOM me signale que, depuis quelques temps, la **porte d'entrée de la déchèterie est vandalisée** (chaîne cassée, cadenas forcé,...).

Ce sont des **actes intolérables** qu'on ne peut continuer à accepter !

Je rappelle que le SMICTOM, qui a la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères, a accepté de laisser cette déchèterie ouverte pour rendre service aux habitants de Preixan et de Rouffiac.

Si les usagers ne respectent pas les heures d'ouverture et le règlement qui ont été mis en place, il est fort probable que ce site sera fermé définitivement.

Il ne restera que la déchèterie de Salvaza pour déposer nos encombrants.

Je demande, donc, à la ou aux personnes responsables de ces actes un peu de **civisme et de respect de l'environnement et des infrastructures**, ceci dans **l'intérêt de tous**.

Merci.

Le Maire, Daniel BARCELO.

### VOUS SOUHAITEZ RÉHABILITER VOTRE LOGEMENT ? L'AGGLO ET L'ANAH PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER...

Venez assister à une réunion publique d'information  
**Lundi 18 octobre 2010 à 18 h au foyer de Preixan**

Le Programme d'Intérêt Général est un dispositif pour l'amélioration des logements de plus de 15 ans.

Il permet aux propriétaires de bénéficier :

- d'aides financières de l'Agglo et de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH),
- de conseils techniques et d'une assistance administrative,
- d'un accompagnement personnalisé gratuit pour la définition et la mise en œuvre du projet de réhabilitation.

**Pour qui ?**

- Propriétaires occupants sous conditions de revenus,
- Propriétaires bailleurs si vous vous engagez à louer votre logement à un loyer plafonné,
- Tous propriétaires pour la réfection de façades.

**Pour quels travaux ?**

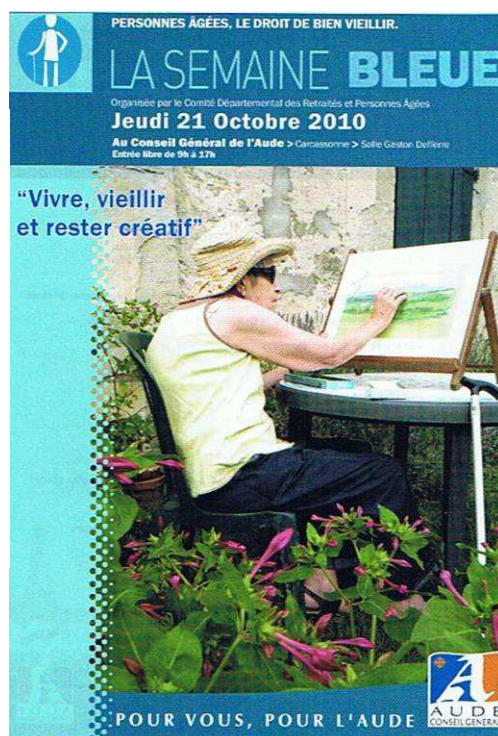
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie,
- Économies d'énergie,
- Mise aux normes des logements vétustes,
- Gros œuvre,
- Assainissement individuel,
- Réfections de façades,
- ...

Renseignements : permanences téléphoniques au 04 68 10 56 53.

Organisée par le Comité Départemental  
des Retraités et Personnes Âgées

**Judi 21 octobre 2010**  
au Conseil Général de l'Aude  
Carcassonne  
Salle Gaston Defferre

Entrée libre de 9h à 17h.



#### PROGRAMME

- 9h00 : Accueil des participants et visite libre des stands
- 9h45 : Ouverture officielle de la journée par Marcel Rainaud, Président du Conseil Général (ou son représentant) et Mr Joulia, Président de la Commission Information et Animation du CODERPA
- 10h00-10h30 : Conférences  
« **La créativité tout au long de la vie** » par François Danto, professionnel de santé
- 10h30-11h15 : « **Quand je deviens autre** » par le Dr Philippe Sol - CH Castelnaudary
- 11h15-12h15 : « **Et si on inventait des chansons** » par Édith Calas, art-thérapeute
- 12h30 : Apéritif
- 13h00 : **Déjeuner libre**
- 14h30 : Chorales des clubs du 3<sup>ème</sup> âge Arago et Méridien dirigées par Claude Grandjean
- 15h00 : Table ronde « **Vieillir en créant** » animée par François Danto  
« **Théâtre et créativité** » par Jean Valsaque, auteur, acteur et metteur en scène  
« **Rêve d'écrire** » par Jean Esparbie, auteur  
« **Musique en chœur** » par Jacques Miguel, musicien, chef de chœurs de Carcassonne et de l'Harmonie municipale  
« **Palette de couleurs** » par Cécile Cazes, artiste peintre  
« **Activités créatrices en maison de retraite** » par des résidents de la Fondation Gaudissard d'Espéraza  
Chaque intervention sera suivie d'un débat avec la salle
- 17h00 : Goûter.



## RECENSEMENT DES BACS POUBELLES



En 2000, le SMICTOM du Carcassonnais avait rencontré et enquêté tous ses habitants avant la mise en place de la collecte sélective (bacs à couvercle jaune).

Dix ans après, ce parc a vieilli, la population a changé (naissances, déménagements...), l'inventaire de ces bacs s'impose.

Dans les mois à venir, 10 agents viendront ainsi, à votre domicile, à votre rencontre pour vérifier vos bacs et relever vos changements de situation.

Cela ne prendra que quelques minutes, merci de leur réserver un bon accueil.

Ces agents possèdent une lettre d'accréditation et un badge avec photo d'identité. Vous pouvez les leur demander en cas de doute.

À travers cette enquête, le SMICTOM souhaite améliorer ses services de collecte des déchets.

Le SMICTOM reste à votre disposition pour tout renseignement,  
par téléphone au 04 68 11 97 00,  
ou par mail : [accueil@smictom-carcassonnais.fr](mailto:accueil@smictom-carcassonnais.fr)

## VENTE DE COMPOST AU SMICTOM

Le SMICTOM propose du compost à la vente sur le site de la plateforme de compostage du Pôle Environnement de Salvaza.

Ce compost est vendu en vrac aux particuliers et aux professionnels  
tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Renseignements au 04 68 11 97 00.

## EMPLOI

Dans les trois prochaines années, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Carcassonnais (CIASC) va recruter environ 35 auxiliaires de puériculture, pour remplacer des départs à la retraite et l'ouverture d'une crèche au pôle santé de Montredon.

Cette mesure pourrait intéresser des jeunes à la recherche d'un emploi stable. Il est indispensable de posséder le diplôme d'auxiliaire de puériculture dans un premier temps et l'examen de fonctionnaire territorial par la suite.

Le diplôme de puériculture se prépare sur une année scolaire, l'admission à cette préparation se fait sur concours, aucun titre n'est exigé.

Actuellement, une étude est en cours pour créer deux sites, dans le Carcassonnais, qui dispenseraient cette formation.

Le Maire, Daniel Barcelo.

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES



### Avis aux électeurs

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2010 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.** Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2010, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires** au plus tard à cette même date. Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent en effet prendre part aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement Européen.

Les électeurs **ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

**Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

### Publication des listes électorales

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2011 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, sans frais, entre le 10 et le 20 janvier 2011 inclus. À partir du 21 janvier 2011, aucune réclamation ne sera admise.

### Infractions en matière d'inscription sur les listes électorales

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L.86 et L.88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15.000 € d'amende.

### Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

·La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

·L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts, ou à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

# Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

ANNÉE SCOLAIRE 1946



De gauche à droite et de haut en bas :

1<sup>er</sup> rang : Mimi Combes, Simone Estèbe, Émile Feuille (✠), Christian Castéras (✠), Louis Bonnet,  
2<sup>ème</sup> rang : Gaston Moretto, Gérard ?, Camille Delpy, Joseph Tonon, Jacques Farail,  
3<sup>ème</sup> rang : Roger Odorico (✠), François Feuille, Jean Castella (✠), Pierre Falandry, Antoine Bosc (✠).

En 1946, la guerre venait de se terminer et les restrictions alimentaires étaient toujours là. J'appartenais à l'école laïque de Preixan comme tous ceux qui figurent sur la photo ; cette école est toujours là, présente au cœur du village ; c'était l'école de la République.

Il existait tout près de l'église une école libre où l'on faisait l'apprentissage de la foi chrétienne ; cette école a disparu depuis très longtemps et actuellement les familles Bertrand et Fons occupent les locaux.

Aujourd'hui, plusieurs camarades de classe tels qu'Émile Feuille, Christian Castéras, Roger Odorico, Jean Castella, et Antoine Bosc ont disparu au fil des ans et ils manquent au village.

Nos journées d'école commençaient par l'entrée en classe où l'on vérifiait si nos mains étaient propres ; dans le cas contraire, une fontaine jouxtait l'établissement.

Mademoiselle Bringuier et Madame Buxaca se sont succédé tout au long de notre scolarité.

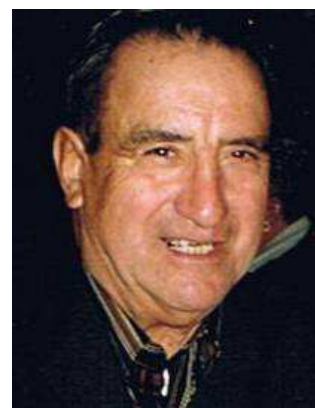
Tous les matins, le drapeau français était hissé sur un mât dans la cour de l'école et, ensuite, nous avions droit à une leçon de morale. Cette école de village nous a permis d'acquérir de bonnes bases qui nous ont servi dans la vie.

Pleins de souvenirs aussi dans cette cour de l'école, où nous jouions énormément. Le soir après les cours, nous avions étudié et nous rentrions tard à la maison.

Comme tous mes camarades, j'aimais les vacances et surtout celles d'été qui duraient plusieurs semaines ; je quittais Preixan et je rejoignais mes grands-parents à Bessède de Sault.

C'est là que commencèrent mes premières responsabilités, j'étais vacher et j'étais heureux.

Camille Delpy  
Maréchal-ferrant retraité.



M. Camille Delpy

## Vie locale

### CARNET

#### *Aurore Rumpini n'est plus*

*Septembre 2010 débute avec le décès de notre doyenne, Aurore Rumpini née Gallego, qui s'est éteinte à l'âge de 92 ans.*

*Cette mère de famille faisait partie de la génération qui avait travaillé dur avec son époux, Jean, dans les exploitations agricoles.*

*À l'heure de la retraite, elle fut choyée par ses enfants et participait aux activités du club des aînés de notre village.*

*À toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.*

Bienvenue à Zoé, née le 19 septembre 2010.  
Félicitations à Mademoiselle Émilie Tolomio  
et à Monsieur Grégory Garrido.



### ASSOCIATIONS

#### PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

L'association tiendra son assemblée générale

**le lundi 4 octobre à 18H30 au foyer de Preixan.**

Les personnes intéressées par cette activité sont invitées à s'y présenter.

Le Président, Daniel Bertrand.





## TENNIS DE TABLE PREIXAN

### RÉSULTATS 2009-2010

#### Résultats Preixanais (Équipes CHRINADARO et RAGEURS) du corporatif 2009-2010

##### Coupe DAVIS :

CHRINADARO Vainqueur et RAGEURS Troisièmes

##### Championnat George SAURY :

Chrinadaro Seconds et RAGEURS Cinquièmes

##### Coupe MJC Carcassonne :

RAGEURS Seconds et CHRINADARO demi-finalistes

Soirée des Champions : CHRINADARO vainqueurs

Soirée des doubles : Vainqueurs : Robert BERTRAND et Daniel BERTRAND

Individuels corpo :

1<sup>er</sup> Régis BENHAMOUDA, 2<sup>ème</sup> Daniel BERTRAND,  
3<sup>ème</sup> Gilles RAYNIER, 4<sup>ème</sup> Robert BERTRAND, 5<sup>ème</sup> J.P. DELPECH,  
8<sup>ème</sup> Robert SIVRET, 11<sup>ème</sup> Alexis DELPECH

Soirée Jacques GIMENEZ : 3<sup>ème</sup> Daniel BERTRAND, 4<sup>ème</sup> J.P. DELPECH,

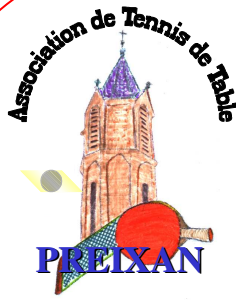
8<sup>ème</sup> Robert SIVRET, 11<sup>ème</sup> Robert BERTRAND, 13<sup>ème</sup> Alexis DELPECH.



#### Résultats du départemental juin 2010 :

L'équipe composée de : Christophe BACHERE, Daniel BERTRAND, Alexis DELPECH, Jean-Pierre DELPECH, Céline LANNES, Michel ROUYRE et Robert SIVRET, inscrite en D3, a remporté le championnat, ramenant ainsi le fanion au club et monte en D2.





## TENNIS DE TABLE PREIXAN REPRISE DES ACTIVITÉS

Le Tennis de Table de Preixan a repris ses activités depuis le mardi 7 septembre 2010.

Entraînements au foyer de Preixan les mardis ou jeudis à partir de 18H00 suivant le calendrier des compétitions.

Corporatif les mardis ou jeudis à partir de 20H30 suivant le calendrier des compétitions.

Ce calendrier nous sera communiqué entre mi-septembre et mi-octobre.

Si vous êtes intéressés pour pratiquer ce sport, vous pouvez le faire de plusieurs manières :

- pour le plaisir en participant aux entraînements uniquement,
- pour le plaisir mais avec un peu de compétition loisir en intégrant une équipe corporative,
- pour de la compétition en départemental (le samedi après-midi en fonction des plannings).

Pour plus de renseignements, les informations pratiques concernant la prise de licence, les tarifs, vous pouvez contacter le président de l'association,

BERTRAND Robert au 04.68.26.88.17.

Vous pouvez également venir au foyer lors des entraînements, le meilleur accueil vous sera réservé, vous pourrez ainsi juger nos structures et notre mode de fonctionnement.

Les premiers entraînements se feront le mardi à 18H00.

Le Président, Robert BERTRAND.



## REPRISE À L'ENTENTE TENNISTIQUE DE LA MALEPÈRE avec le n° 1 de l'Aude, Pascal MESTRE !

L'Entente Tennistique de la Malepère, qui regroupe les villages d'Alairac, Lavalette, Caux et Sauzens, Preixan, et qui accueille aussi les jeunes et adultes des villages voisins, vient de recruter Pascal Mestre en tant que professeur de tennis, joueur le mieux classé du département en 2/6.

Ainsi, que ce soit les enfants de l'école de tennis (de 4 à 18 ans) ou les adultes qui désirent pratiquer le tennis en compétition ou simplement en loisirs, l'encadrement sera assuré par le meilleur joueur du département et à des tarifs les plus bas de l'Aude, au regard des prestations proposées.

Également, Pascal Mestre jouera en équipe 1 de la Malepère, en 1<sup>ère</sup> division ; équipe 1 qui se voit encore sérieusement renforcée par la récente signature au club de Nicolas Ferra, classé 5/6, n°4 de l'Aude, mais aussi de JF Couralet 15/4 et de bien d'autres jeunes qui continuent à s'inscrire.

L'ETM, qui est fortement attachée à l'esprit de camaraderie et convivialité, se dote avec ces recrues d'un encadrement technique de très grande qualité mais aussi se donne les moyens pour de sérieuses ambitions sportives.

Pour la saison 2010-2011, les inscriptions sont déjà ouvertes, puisque le 1<sup>er</sup> entraînement a eu lieu le lundi 13 septembre 2010.

L'équipe dirigeante, que préside Marc Adivèze, tient encore des permanences au club house de Lavalette pour accueillir toutes les personnes qui désirent s'inscrire au club ainsi que leurs enfants pour l'école de tennis, qui offre un large éventail d'horaires.

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription, veuillez contacter :

Christian Aguzou au 06 03 82 17 25 ou Pascal Mestre au 06 73 70 95 35.

Le Président, Marc Adivèze.

## LES 20 ANS DU CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE DE PREIXAN

Le dimanche 12 septembre 2010, le club du 3<sup>ème</sup> Âge de Preixan a fêté ses 20 ans.

Après l'apéritif, M. le Maire, Daniel Barcelo, a rendu hommage à nos aînés disparus, ainsi qu'à ceux qui ont été à l'origine de cette association.

Le club a donc été créé en 1990 par Melle Jeannette Chaubet, durant le mandat de M. Alain Cayrol. À ce moment-là, ce club avait comme trésorier, M. André Villan, comme secrétaire, Mme Buil, et comme animateurs, Mme Josette Bertrand et M. Jean-Marie Grégoire. Actuellement, Mme Noëlle Cros en est la Présidente.

Le discours de M. Le Maire fut suivi d'un bon repas concocté par M. Christian Fabre, restaurateur dans le village. Un énorme et excellent gâteau fut le délice de tous ces aînés présents au rendez-vous ; ils étaient une cinquantaine.

Le repas fut animé par l'orchestre « Sacrée Soirée », qui permit aux uns et aux autres de chanter et de danser.

Ce fut une excellente journée !

Nous souhaitons une longue vie, et bien d'autres activités de ce genre à ce club plein d'entrain, qui permettent d'égayer au mieux la vie du troisième âge.



## CHALLENGE PHILIPPE GLEYZES

La météo avait annoncé un risque de pluie, mais, finalement, le soleil a été de la partie pour cette journée chargée d'émotion et de souvenirs.

Journée d'amitié, de convivialité et de bonne ambiance, à l'image de Philippe GLEYZES, disparu quelques mois plus tôt.

Le Club de Pétanque Preixanais a organisé le samedi 18 septembre 2010 un challenge pour rendre un bel hommage à son ancien vice-président.

Après quelques parties acharnées, nous ne pouvions pas espérer mieux que de voir ce titre remporté par l'équipe Martine GLEYZES, la femme de Philippe, et Jean FUENTES, la repêche ayant été remportée par Sylvain GLEYZES, le fils de Philippe, et Cindy KHELIF.



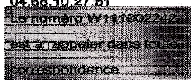
Pétanque, apéritif, discours, remise de coupes et soirée autour d'un bon repas, tout ce qu'aimait Philippe, qui restera pour toujours dans nos cœurs.

# ASSOCIATION SPORTIVE PREIXAN MALEPÈRE XIII (ASPM XIII)



## PREFECTURE DE L'AUDE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques  
Bureau des Elections et des Affaires Générales - Associations  
52, rue Jean Bringer  
11000 CARCASSONNE  
Affaire suivie par Martène ARCIZET  
04.68.10.27.61



### Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W111002242

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

**Le Préfet de l'Aude**

donne récépissé à Monsieur le Président

d'une déclaration en date du : 02 Juillet 2010

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

**ASSOCIATION SPORTIVE PREIXAN-MALEPÈRE XIII - ASPM XIII -**

dont le siège social est situé : Mairie  
pièce de la mairie  
11250 Preixan

Décision prise le : 15 Juin 2010

Pièces fournies : Liste dirigeants  
Statuts

Carcassonne, le 02 juillet 2010



le Préfet  
pour le Prêtre et par délégation,  
l'attachée principale, chef du bureau

*Martène Arcizet*  
Martène ARCIZET

Loi du 1er Juillet 1901, article 5, et 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 2 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements sont, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires drapeau fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1er Juillet 1901, article 6, et 7 :

Seront punis d'une amende de 1000 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

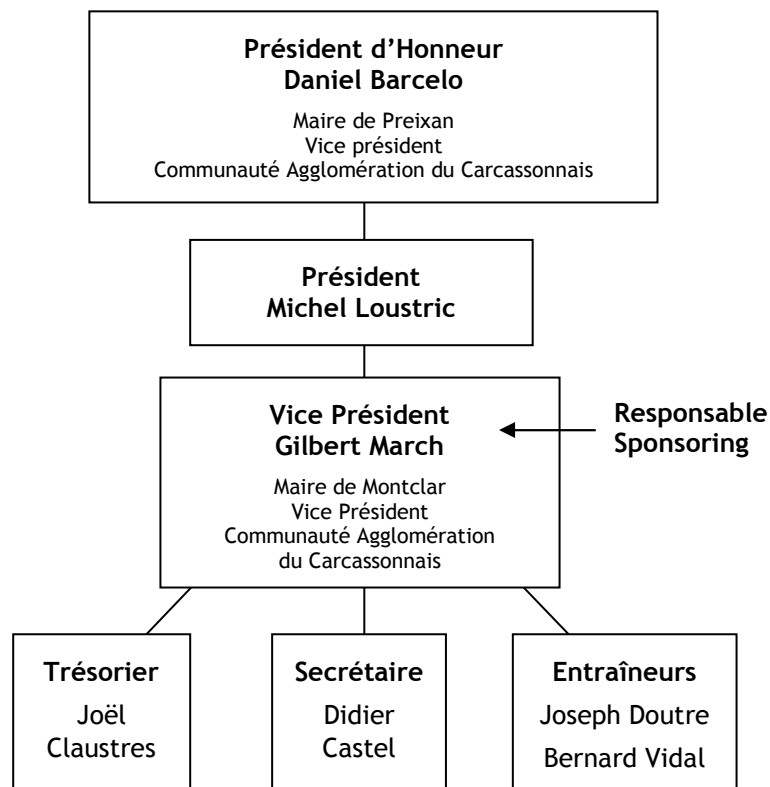
L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers sur le récépissé délivré par les services préfectoraux dès lors que ceux-ci ont :

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association ainsi que les données relatives à son fonctionnement et les services de l'Etat concernés. L'article 48 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement de siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques citées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

## ASP MALEPÈRE XIII

/...

### Formation du Bureau :



### CHAMPIONNAT DE L'AUDE ET COUPE LOUIS MOUNE

POULE 1	POULE 2
HOMPS	LE LAUQUET
FERRALS	VAL DE DAGNE
VILLENEUVE	VILLEGAILHENC
ORNAISONS	PREIXAN

#### CHAMPIONNAT DE L'AUDE

Le premier de chaque poule jouera la finale du Championnat de l'Aude en match Aller et Retour. Le titre de Champion de l'Aude sera attribué au club ayant marqué le plus grand nombre de points sur l'ensemble des deux matches. L'ordre des matches sera tiré au sort.

#### COUPE LOUIS MOUNE

Le deuxième de chaque poule jouera la finale de la Coupe Louis Mouné en match Aller et Retour. La Coupe Louis Mouné sera attribuée au club ayant marqué le plus grand nombre de points sur l'ensemble des deux matches. L'ordre des matches sera tiré au sort.

#### TROPHÉE XIII PROMOTION

Le troisième et quatrième de chaque poule joueront le TROPHÉE XIII PROMOTION en ½ finale puis finale. Les ½ finale et finale pourront se jouer, si les clubs sont d'accord, sur l'un des terrains des quatre clubs. Ils devront se partager la recette après paiement des frais d'organisation.

#### CAHIER DES CHARGES

Le Comité de l'Aude ne prend aucun pourcentage sur les recettes, les clubs prendront en charge les frais d'organisation, arbitres, délégués et de réception d'après match. La commission de discipline de ces trois compétitions sera assurée par le Comité de l'Aude, les éventuelles sanctions seront valables pour toutes les compétitions de la FFR XII.

... /

/ ...

**ASP MALEPÈRE XIII**

CALENDRIER POULE 1	CALENDRIER POULE 2
26 septembre 2010 Homps / Villeneuve Ferrals / Ornaisons	<b>26 septembre 2010</b> Le Lauquet / Villegailhenc * Val de Dagne / <b>Preixan</b> *
18 décembre 2010 Villeneuve / Ferrals Ornaisons / Homps pour les clubs non qualifiés pour la finale de la Coupe de la Ligue	<b>18 décembre 2010</b> Villegailhenc / Val de Dagne <b>Preixan</b> / Le Lauquet pour les clubs non qualifiés pour la finale de la Coupe de la Ligue
08 janvier 2011 Villeneuve / Homps Ornaisons / Ferrals	<b>08 janvier 2011</b> Villegailhenc / Le Lauquet <b>Preixan</b> / Val de Dagne
30 janvier 2011 rattrapage si possible pour les clubs finalistes de la Coupe de la Ligue	30 janvier 2011 rattrapage si possible pour les clubs finalistes de la Coupe de la Ligue
5 mars 2011 rattrapage	5 mars 2011 rattrapage
12 mars 2011 Ferrals / Villeneuve Homps / Ornaisons	<b>12 mars 2011</b> Val de Dagne / Villegailhenc Le Lauquet / <b>Preixan</b>

FINALES ALLER - 19 ou 20 MARS 2011

FINALES RETOUR - 2 ou 3 AVRIL 2011

½ FINALE TROPHÉE XIII PROMOTION 19 ou 20 MARS

FINALE TROPHÉE XIII PROMOTION - 2 ou 3 AVRIL 2011

\* Matches reportés à une date ultérieure en raison de la Coupe de La Ligue.


**LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON  
DE RUGBY A XIII**


PERPIGNAN le 18 Août 2010

N°04/01/RXIII/DC

CALENDRIER FEDERALE SAISON 2010/2011	
PHASE ALLER	PHASE RETOUR
<b>19 septembre 2010</b> 1 <sup>re</sup> Journée Aller <b>POULE A</b> VILLENEUVE MINERV    ORNAISONS LE SOLER    SAINT PAUL ARAGON VILLEGAILHENC    SAINT HIPPOLYTE <b>POULE B</b> LE LAUQUET    PALAU 2 ILLE SUR TET    VAL DE DAGNE FERRALS    SAINT-LAURENT <b>POULE C</b> PREIXAN    ESTAGEL CLAIRA    MONTPELLIER HOMPS    BOMPAS	<b>21 novembre 2010</b> 1 <sup>re</sup> Journée Retour <b>POULE A</b> ORNAISONS    VILLENEUVE MINERV SAINT PAUL    LE SOLER SAINT HIPPOLYTE    ARAGON VILLEGAILHENC <b>POULE B</b> PALAU 2    LE LAUQUET VAL DE DAGNE    ILLE SUR TET SAINT-LAURENT    FERRALS <b>POULE C</b> ESTAGEL    PREIXAN MONTPELLIER    CLAIRA BOMPAS    HOMPS
<b>26 septembre 2010</b> Barrage Coupe Ligue Barrage Coupe Comité BEZIERS    CLAIRA BOMPAS    ESTAGEL	<b>26 novembre 2010</b> INTER COMITES AUDE

... /

/...

**ASP MALEPÈRE XIII**

3 octobre 2010	
2° Journée Aller	
POULE A	
SAINT PAUL	VILLENEUVE MINERV
ORNAISONS	ARAGON VILLEGAILHENC
SAINT HIPPOLYTE	LE SOLER
POULE B	
VAL DE DAGNE	LE LAUQUET
PALAU 2	FERRALS
SAINT-LAURENT	ILLE SUR TET
POULE C	
MONTPELLIER	HOMPS
ESTAGEL	BEZIERS
BOMPAS	CLAIRA

10 octobre 2010  
1/8 Finale Coupe Ligue

17 octobre 2010	
3° Journée Aller	
POULE A	
VILLENEUVE MINERV	ARAGON VILLEGAILHENC
SAINT PAUL	SAINT HIPPOLYTE
LE SOLER	ORNAISONS
POULE B	
LE LAUQUET	FERRALS
ILLE SUR TET	PALAU 2
VAL DE DAGNE	SAINT-LAURENT
POULE C	
BEZIERS	BOMPAS
PREIXAN	MONTPELLIER
CLAIRA	ESTAGEL

24 octobre 2010

1/4 Finale Coupe de la Ligue

31 octobre 2010	
4° Journée Aller	
POULE A	
SAINT HIPPOLYTE	VILLENEUVE MINERV
ARAGON VILLEGAILHENC	LE SOLER
ORNAISONS	SAINT PAUL
POULE B	
SAINT-LAURENT	LE LAUQUET
FERRALS	ILLE SUR TET
PALAU 2	VAL DE DAGNE
POULE C	
CLAIRA	PREIXAN
BEZIERS	HOMPS
ESTAGEL	MONTPELLIER

7 novembre 2010

1/2 Finale Coupe Ligue

11 novembre 2010	
POULE C	
MONTPELLIER	BOMPAS
HOMPS	CLAIRA
PREIXAN	BEZIERS

Rattrapage

05/12/2010 / 2° Journée Retour	
POULE A	
VILLENEUVE MINERV	SAINT PAUL
ARAGON VILLEGAILHENC	ORNAISONS
LE SOLER	SAINT HIPPOLYTE
POULE B	
LE LAUQUET	VAL DE DAGNE
FERRALS	PALAU 2
ILLE SUR TET	SAINT-LAURENT
POULE C	
HOMPS	MONTPELLIER
BEZIERS	ESTAGEL
CLAIRA	BOMPAS

12 décembre 2010  
3° Journée Retour

POULE A	
ARAGON VILLEGAILHENC	VILLENEUVE MINERV
SAINT HIPPOLYTE	SAINT PAUL
ORNAISONS	LE SOLER
POULE B	
FERRALS	LE LAUQUET
PALAU 2	ILLE SUR TET
SAINT-LAURENT	VAL DE DAGNE
POULE C	
BOMPAS	BEZIERS
MONTPELLIER	PREIXAN
ESTAGEL	CLAIRA

19 décembre 2010

Finale Coupe de la Ligue

Championnat Poule C	
BOMPAS	MONTPELLIER
CLAIRA	HOMPS/ PREIXAN
BEZIERS	

09-janv-11

1/4 Finale Comité

16 janvier 2011	
4° Journée Retour	
POULE A	
VILLENEUVE MINERV	SAINT HIPPOLYTE
LE SOLER	ARAGON VILLEGAILHENC
SAINT PAUL	ORNAISONS
POULE B	
LE LAUQUET	SAINT-LAURENT
ILLE SUR TET	FERRALS
VAL DE DAGNE	PALAU 2
POULE C	
PREIXAN	CLAIRA
HOMPS	BEZIERS
MONTPELLIER	ESTAGEL

23 janvier 2011

5° Journée Retour

POULE A	
LE SOLER	VILLENEUVE MINERV
ORNAISONS	SAINT HIPPOLYTE
ARAGON VILLEGAILHENC	SAINT PAUL
POULE B	
ILLE SUR TET	LE LAUQUET
PALAU 2	SAINT-LAURENT
FERRALS	VAL DE DAGNE
POULE C	
HOMPS	ESTAGEL
PREIXAN	BOMPAS
BEZIERS	MONTPELLIER

... /



/...

## ASP MALEPÈRE XIII

14 novembre 2010	
5 <sup>e</sup> Journée Aller	
POULE A	
VILLÉNEUVE MINERV	LE SOLER
SAINT HIPPOLYTE	ORNAISONS
SAINT PAUL	ARAGON VILLEGAILHENC
POULE B	
LE LAUQUET	ILLE SUR TET
SAINT-LAURENT	PALAU 2
VAL DE DAGNE	FERRALS
POULE C	
ESTAGEL	HOMPS
BOMPAS	PREIXAN
MONTPELLIER	BEZIERS

20 mars 2011	
1/2 Finale Championnat Comité	
27 mars 2011	
Finale Championnat Ligue	
3 avril 2011	
Finale Championnat Comité	

30 janvier 2011	
Rattrapage	
POULE C	
CLAIRA	BEZIERS
ESTAGEL	BOMPAS
PREIXAN	HOMPS

6 février 2011	
PLAY - OFF 1	
13 février 2011	
PLAY - OFF 2	
20 février 2011	
PLAY - OFF 3	
27 février 2011	
PLAY - OFF 4	
6 mars 2011	
Réservée Equipe Ligue	
12 et 13 Mars 2011	
INTER LIGUES Ile de France	

## GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique d'entretien proposés par l'association "Équilibre" d'Alairac, seront assurés dès le 4 octobre 2010.

C'est un nouvel animateur, Henri Mauriès, qui reprendra cette année la section. Il donnera un cours de fitness, le lundi de 18h15 à 19h 15, et un cours de stretching, le vendredi de 18h à 19h, à la maison des sports d'Alairac.

Inscriptions dès à présent au : 04 68 78 95 58.

## COMITÉ DES FÊTES DE PREIXAN

Le Comité des Fêtes de Preixan vous invite à son Assemblée Générale, le Samedi 23 octobre 2010 à 18 h 00 au foyer de Preixan (petite salle).

À l'ordre du jour, les bilans moraux et financiers, le renouvellement du bureau, ainsi que la programmation des manifestations pour 2011.

Pour le Comité des Fêtes, le Président, Patrick CROS.

*"Les Preixi'vals" fêtent la rentrée*  
**"Les Preixi'vals" fêtent la rentrée**

**Samеди 9 Octobre 2010 au Foyer de Preixan**  
**"Soirée Champêtre" à partir de 19h30**



(+ de 100 imitations, passage à « Incroyable Talent » sur M6)

**16 € le Repas\* Spectacle avec :**

✚ Apéritif  
-----

✚ Salade et Plateau de Charcuterie (pâté, jambon et saucisse)  
-----

✚ Grillades (saucisse, ventrêche et côtes de porc) et ses frites  
-----

✚ Fromage et Dessert  
-----

✚ Vins et Café Compris

**Après le Spectacle, Soirée Musicale**

**Réservation avant le 6 octobre 2010**

Mairie de Preixan au 04 68 26 80 55

Épicerie de Preixan au 04 68 25 11 38

L'Agence postale de Preixan au 04 68 26 87 67

**\*(Veuillez apporter vos couverts, svp)**

Monsieur JEAN Gérard  
2 Impasse des Genêts  
11250 PREIXAN  
☎ 04.68.26.80.22



66 rue de Verdun  
11000 Carcassonne - France  
Tél. 04 68 26 92 47  
Fax. 04 68 26 92 54  
Port. 06 79 61 31 89  
E-mail :cielbleuvoyages@wanadoo.f



Preixan, le 15 septembre 2010

Chers Amis,

Pour l'année 2011, je vous propose **un voyage de 8 jours**, « Grand tour de la CROATIE », du 16 mai au 23 mai 2011.

Vous trouverez le programme ci-après.

Si des personnes le souhaitent, je vous propose de régler la somme en 3 fois :

- Acompte de 400 €, à l'inscription avec le bulletin réponse
- Acompte de 400 €, le 30 décembre 2010
- Le solde, le 30 mars 2011.

Si vous avez des amis intéressés par ce voyage, vous pouvez les inviter.



### COUPON-RÉPONSE

Madame, Monsieur

s'inscrit pour le voyage en CROATIE du 16 mai 2011 au 23 mai 2011.

Nombre de personnes :

Carte d'identité en cours de validité, **obligatoire**.

- Je verse un acompte de 400 € par personne :
  - ⇒ Par chèque à l'ordre de ASC Preixannaise
  - ⇒ En espèces
- Je réglerai le total en trois fois
- Je réglerai le total en une fois, le 30 mars 2011.

**Coupon-réponse à retourner avant le 30 octobre 2010 à :  
Monsieur JEAN Gérard, 2 impasse des Genêts (11250) PREIXAN**

**PROGRAMME SÉJOUR DE 8 JOURS - GRAND TOUR DE CROATIE**  
**« Les trésors de la côte adriatique » du 16 mai au 23 mai 2011**

**Jour 1 : Chez vous/Toulouse/Pula**

Transfert en autocar à l'aéroport de Toulouse.

Envol pour Pula. À l'arrivée, accueil par votre guide-accompagnateur et transfert à l'hôtel. Installation. Dîner et nuit dans la région de Pula.

**Jour 2 : Pula/Rovinj**

Après le petit-déjeuner, visite guidée de Pula, une ville pleine de contrastes. Plus grand port de guerre de la monarchie austro-hongroise, elle conserve aujourd'hui encore des chantiers navals très actifs. Son charmant centre ville est imprégné par la période romaine. Nous y visiterons les arènes, l'un des plus grands amphithéâtres que les romains nous aient laissés, l'ancien Forum, aujourd'hui place de la République, l'Arc de Sergius et le temple d'Auguste. Déjeuner. Poursuite vers Rovinj, l'une des villes les plus attirantes de Croatie, où vous succomberez au charme de son lacs de ruelles, escaliers, maisons élancées et lions de St Marc qui décorent les palais. Découvertes de cette petite ville vivante. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

**Jour 3 : Lacs de Plitvice/Zadar**

Après le petit-déjeuner, départ pour une fantastique « journée nature » au Parc National des lacs de Plitvice, site majestueux situé au cœur des monts boisés de Mala Kapela (550 m.). Après le déjeuner, vous flânerez dans le parc, où 12 lacs et cascades se déversent les uns dans les autres pour créer un somptueux paysage. Agréable promenade en bateau sur le lac de Kozjak, suivie d'une randonnée entre la grande et la petite chute d'eau jusqu'au lac supérieur de Glovac. Fin de parcours en train panoramique. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Plitvice/Zadar.

**Jour 4 : Zadar/Sibenik**

Petit-déjeuner. Visite guidée de Zadar avec le port, le centre historique aux nombreux vestiges romains et l'église de Saint-Donat. Ses dimensions imposantes en font l'un des monuments les plus représentatifs de l'architecture préromane de la Croatie. Déjeuner. Continuation jusqu'à Sibenik. Visite guidée de la vieille ville avec promenade dans les ruelles pittoresques où vous visiterez, en bord de mer, la cathédrale inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Sibenik ou Split.

**Jour 5 : Sites UNESCO : Trogir, Split, Dubrovnik**

Petit-déjeuner. Découverte de deux nouveaux sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Découverte libre de Trogir : le plan quadrillé des rues de l'antique cité grecque a été enrichi au cours des siècles par des constructions de divers styles : églises romanes et édifices Renaissance et baroque de la période vénitienne. Poursuite vers Split, la plus grande ville de la Dalmatie. Visite guidée du port, de la promenade maritime et de l'extérieur du Palais de Dioclétien. Ce palais enferme toute la partie historique de la ville qui s'est développée dans et autour de lui. Le reste de la partie classée de la ville comprend des églises romanes, des palais et des fortifications médiévales. Déjeuner en route. Route vers Dubrovnik et arrivée à l'hôtel dans la région de Dubrovnik. Dîner et nuit.

**Jour 6 : Dubrovnik-Archipel des Élaphtes**

Petit-déjeuner. Visite guidée de Dubrovnik, incontestable perle de la Croatie dont le centre ville est entièrement inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Visite de la cathédrale, du Palais des Recteurs (Knezev Dvor) et de la pharmacie du monastère franciscain, l'une des plus anciennes d'Europe. Déjeuner puis promenade en bateau le long des Élaphtes, chapelet d'îles situées au large de Dubrovnik. Un apéritif accompagné de spécialités locales ponctue cette balade. (À noter : si la météo ne permet pas la balade en mer, elle est remplacée par la visite de la cité médiévale de Ston, ainsi qu'une dégustation d'huîtres et de moules à Mali Ston). Dîner et nuit à l'hôtel.

**Jour 7 : Bouches de Kotor**

Petit-déjeuner à l'hôtel. Excursion aux Bouches de Kotor, le plus grand fjord de Méditerranée, joyau du tourisme monténégrin. En longeant une côte escarpée, vous rejoignez, d'abord, le village des pêcheurs de Perast, qui offre une superbe vue sur les îlots de St-Marc et Gospa od Skrpjela -ou Notre Dame du Rocher- posée au milieu de la baie bleue. Un petit bateau vous mènera à Gospa od Skrpjela pour visiter son église votive ornée d'une magnifique collection de peintures du 17<sup>ème</sup> siècle. Empruntant une route côtière qui dévoile des points de vue époustouflants sur l'un des plus beaux sites naturels de Méditerranée, vous rejoindrez ensuite la ville de Kotor, adossée à un piton rocheux au creux du fjord, qui dissimule derrière ses remparts un riche patrimoine placé sous la protection de l'UNESCO. Découverte libre du cœur historique de la cité millénaire puis vous rejoindrez Budva. Déjeuner en cours de route. L'après-midi, visite du centre médiéval de ce petit port devenu station balnéaire réputée de la côte adriatique. Temps libre puis retour à Dubrovnik, une étape en ferry permettant de raccourcir la durée du trajet. Dîner et nuit à l'hôtel.

/...

Jour 8 : Dubrovnik/Toulouse/Chez vous

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport de Dubrovnik en fonction des horaires d'avion.

Assistance aux formalités d'enregistrement et vol de retour sur Toulouse. Retour en car chez vous.

**Prix par personne : 1.260 € (base de 30 personnes)**

Le prix comprend :

- ✓ Les transferts jusqu'à Toulouse et retour
- ✓ Le transport aérien Toulouse - Pula / Dubrovnik - Toulouse sur vols spéciaux
- ✓ L'hébergement sur la base d'une chambre double en hôtels 3 \*\*\*
- ✓ La pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du 8<sup>ème</sup> jour avec menus à 3 plats
- ✓ Le forfait boissons : 1 boisson par repas et par personne
- ✓ Le transport en autocar de tourisme
- ✓ La présence d'un guide-accompagnateur francophone du 1<sup>er</sup> jour -arrivée à l'aéroport- au dernier jour -enregistrement-
- ✓ Les visites mentionnées au programme
- ✓ Les visites guidées : Pula (1 h), Dubrovnik (2 h), Zadar (1 h), Sibenik (1 h), Split (1 h 30)
- ✓ Les droits d'entrée aux sites suivants : l'amphithéâtre à Pula, la cathédrale à Sibenik, le parc national des lacs de Plitvice, avec promenade en bateau et en train, la cathédrale, le palais Knezev Dvor et l'ancienne pharmacie à Dubrovnik, les élaphites (croisière avec apéritif et dégustation de spécialités locales)
- ✓ Les taxes d'aéroports
- ✓ Les assurances annulation assistance rapatriement.

Le prix ne comprend pas :

- ✓ Le supplément chambre individuelle (228 €)
- ✓ Les extras, les pourboires, les dépenses personnelles.

L'ordre du programme et des visites peut être modifié ou inversé. Toutes les visites seront respectées.

D'autre part, le circuit peut s'opérer dans le sens Pula-Dubrovnik ou Dubrovnik-Pula.

## COMMERCES

### LE RELAIS DE PREIXAN

VOUS INFORME DE SES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE

**À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2010**

NADÈGE ET CHRISTIAN VOUS PROPOSENT

**« LES JEUDIS DU RELAIS »**

**PLATS TYPIQUES ET RÉGIONAUX À DÉGUSTER SUR PLACE**

*Menu : 13 euros (entrée, plat, dessert, ¼ de vin inclus)*

*Plats uniques à emporter entre 6 et 8 euros la part suivant la spécialité.*

30 septembre 2010

COUSCOUS ROYAL maison

07 octobre 2010

TÊTE DE VEAU RAVIGOTE pomme vapeur

14 octobre 2010

TRIPES DU CHEF maison

**RÉSERVATION AVANT LE MERCREDI MATIN  
au 04.68.26.35.54 - 06.74.91.63.52**



**CONGÉS ANNUELS**

**Le Relais de Preixan sera fermé  
du 15 octobre 2010 au 1<sup>er</sup> novembre 2010 inclus.**

## Journée Relooking sur RDV



**Vendredi 29 Octobre 2010**



## Conseils en image et maquillage

Isa-Marie Coiffure

28 Rue de la Mairie (11250) Preixan **04 68 71 03 38**

A été trouvé chaton d'environ 6 à 7 semaines dans la rue de Rousine.

Si vous l'avez perdu ou si vous désirez l'adopter, contactez la famille Stener 7 rue de Rousine, qui a un chien et qui ne peut pas le garder.



### **Preixan Infos Contacts :**

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie, ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :  
**josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr**

*Preixan Infos*, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur.